

La minimale de cette première quinzaine de février enregistrée à -3,8°C sur le poste de Beauvais le samedi 12, ne cache pas que nous sommes à nouveau sur des températures moyennes très supérieures aux normales. On est loin du record de 20,4°C enregistré le 24 février 1990, mais bien que la première quinzaine de février soit statistiquement plus froide que la seconde, nous sommes déjà à 2,5°C au-dessus des normales du mois, que ce soit pour les minimales (+2°C) ou pour les maximales (+3°C). Les hauteurs d'eau sont par contre en déficit de 64% sur la quinzaine à Beauvais.

Ces températures en conditions de sol très ressuyé et réchauffant donc un peu plus vite, sont très favorables à la reprise de végétation des cultures (et des adventices). On va donc commencer à parler d'azote sur les cultures d'hiver notamment (colza, puis orge d'hiver, puis blé) à prévoir après les dernières applications d'herbicides (hors compléments de printemps), pour éviter de nourrir les adventices avant de chercher à les détruire. Les graminées plus robustes quand elles sont bien fertilisées. La douceur va également commencer à nous mettre en vigilance sur les premiers ravageurs du colza. Du côté des reliquats azotés, en attendant les synthèses plus précises, nous pouvons tabler sur des niveaux moyens comme c'est souvent le cas ces dernières années, indicateur positif d'une amélioration de la maîtrise des doses pratiquées.

COLZA

Azote c'est parti

Le colza est généralement dans l'assolement, la première culture qui va recevoir son premier apport d'azote. La majorité des parcelles est au stade idéal (C1 reprise de végétation avec apparition des premières petites feuilles), d'autres sont moins avancées, mais certaines variétés lignées précoces en situation précoces approchent déjà du stade C2 (début d'élongation des bases de tige).

Il faut bien sûr terminer les pesées de matière verte avant les premiers apports. On note néanmoins que les valeurs n'ont souvent pas beaucoup évolué avec des températures hivernales un peu fraîches pour gagner beaucoup de poids, mais pas trop gélives pour en perdre beaucoup non plus. Selon les situations il peut être judicieux de moduler les doses de ce premier apport mais autour de 50 unités on ne se trompe jamais beaucoup. La dose totale sera ajustée sur le 2eme apport voir le 3eme si besoin.

Encore plus qu'en blé, il est fondamental de ne pas oublier l'apport de soufre autour de 70 u d'équivalent sulfate, dose qui peut varier entre 50 et 80 unités selon les circonstances.

Ravageurs commencer le suivi

Le premier ravageur important à suivre à la reprise de végétation est le charançon de la tige. Les vols débutent tout juste avec la douceur, il est donc encore temps mais urgent de terminer l'installation des cuvettes jaunes au sol si ce n'est déjà fait (voir précédents messages). En effet le BSV vous donnera une indication de pourcentage de parcelles à risque justifiant une intervention, mais la cuvette est le seul moyen pour vous de savoir si VOTRE parcelles est concernée ou pas. L'enjeu c'est évidemment d'éviter une impasse hasardeuse mais aussi d'éviter un traitement inutile qui pénalisera inutilement vos auxiliaires, et votre exposera statistiquement parlant à un risque d'attaque plus fort l'an prochain avec des produits petit à petit de moins en moins efficaces. Si les vols se confirment le suivi des cuvettes devra s'intensifier sur les parcelles qui ont ou atteindront le stade C2. Ne pas confondre avec l'inoffensif charançon de la tige du chou, également présent et dont le principal critère de différenciation est la couleur rousse bien visible sur le bout des pattes.

BLE

Pour éviter de perdre de l'azote par réorganisation, il ne faut pas trop anticiper le premier apport d'azote par rapport au redémarrage de la végétation, mais sur les sols filtrants ou précédents pauvres il ne faut pas non plus pénaliser la reprise. En jonglant avec les pluies, prévoir d'intervenir la semaine prochaine. Encore plus cette année avec le prix de l'azote il est important de ne pas surestimer la dose nécessaire pour ce 1^{er} apport. Il suffit de 60 unité pour couvrir les besoins jusqu'au stade épis 1cm. Avec 40 u de reliquat sur la somme des deux premiers horizons (0 à 30 cm et 30 à 60 cm), en considérant que 20 u sont inutilisables, 40 unités suffisent. Avec 60 u de reliquat sur la somme des deux premiers horizons, en considérant que 20 u sont inutilisables, 20 unité suffisent. Au-delà une impasse au 1^{er} apport est possible, on sera alors généralement dans le cas d'une bonne terre avec apports organiques récents ou fréquents. L'avantage de limiter la dose au 1^{er} et de reporter sur le 2eme est que le 2eme sera alors fractionné en 2 passages dont un pourra être positionné par anticipation du stade épis 1cm par sécurité en cas de sécheresse fin mars. Cette méthode est donc statistiquement plus sûre dans le cadre du changement climatique et du risque accru de sécheresse en début de printemps. Ne pas oublier le soufre, soit sous forme d'azote soufré au premier apport, soit idéalement en apport spécifique début mars, il est donc un peu tôt car le soufre se réorganise encore plus rapidement que l'azote, c'est d'ailleurs pour cela que le soufre se lessive moins que l'azote (en sols à bonne activité biologique) alors que l'ion sulfate est intrinsèquement plus lessivable que l'ion nitrate !

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 15 février 2022 (BSV G.C. N°01), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.